

DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE SAINT-FORGEUX  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 Mars 2011

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation : 04/03/2011  
Date d'affichage : 04/03/2011

L'AN DEUX MIL ONZE le DIX MARS à VINGT heures TRENTE, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques LARROCHETTE Maire.

**Etaient présents :** M. Jacques LARROCHETTE, M. Gilles DUBESSY, Mme Chantal DUJARDIN-REY, Mme Christèle PASSINGE, M. Daniel CHAUD, Gilbert NOVE, Gilles DURDILLY, Gilles PUIPIER, Ludovic MAGAT, Mme Françoise GAGNIERE, M. Dominique DEVOS, M. Jean-Luc DUPUIS, Bernard ANTOINE.

**Absents excusés :-** Mme Elisabeth LACROIX donne pouvoir à M. Gilbert NOVÉ, Mme Christine CHAVEROT donne pouvoir à M. Gilles PUIPIER.

**Secrétaire de séance :** Mme Françoise GAGNIERE

---

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2011**

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2011 est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer la réunion je vous demande de modifier l'ordre du jour deux points sont à rajouter : Demande subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 et cession de terrain situé Quartier de l'Eglise à Monsieur et Madame FAURE Sébastien.

**1 ) COMPTE ADMINISTRATIF 2010 Budget Principal et budget annexe Lotissement**

**BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :**

Section de Fonctionnement :

Les Recettes réelles de l'exercice s'élèvent à	1 020 224.97 €
Les Dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à	<u>761 467.38 €</u>
Soit un excédent de	+ 258 757.59 €
Tenant compte du report de l'excédent antérieur de	+ 25 739.34 €
le résultat global de fonctionnement de l'exercice 2010	-----
présente un excédent de	+ 284 496.93 €

Section d'Investissement :

Les Recettes réelles de l'exercice s'élèvent à	869 919.96 €
Les Dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à	<u>762 696.49 €</u>
Soit	+ 107 223.47 €

Tenant compte du report de l'excédent antérieur	- 156 578.88 €
le résultat global d'investissement de l'exercice 2010	-----
présente un besoin de financement de	- 49 350.41 €

En outre, les restes à réaliser s'élèvent :

- en recettes à 149 433.00 €
- en dépenses à 105 945.00 €  
43 488.00 €

Soit un besoin de financement de	5 862.41 €
----------------------------------	------------

Tenant compte de l'excédent 2010 le besoin net de financement de la section d'investissement s'élève donc à	----- 5 862.41 €
---	---------------------

**BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT » :**

Section de fonctionnement :

Les Dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à	41 652.41 €
Les Recettes réelles de l'exercice s'élèvent à	- €
le résultat global de fonctionnement s'établit à	- €

Section d'Investissement :

Les Dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à	0 €
Les Recettes réelles de l'exercice s'élèvent à	0 €
Le résultat global d'investissement s'établit à	0 €
Tenant compte de l'excédent reporté de	41 652.41 €
Le résultat global d'Investissement de l'exercice présente un excédent de	0 €

Conformément à l'Article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire se retire de la Salle pour le vote.

Le Conseil Municipal, étant placé sous la présidence du Monsieur Gilles DUBESSY est invité à se prononcer sur le vote des comptes administratifs 2010 Budget Principal et Budget Annexe Lotissement.

## **COMPTE DE GESTION 2010 DU RECEVEUR MUNICIPAL**

Après avoir repris la présidence Monsieur le Maire soumet au conseil les Comptes de Gestion 2010 de la Commune et du Lotissement, dressés par Mme Valérie MOUSSIÈRE, Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les Comptes de Gestion 2010 des Budgets « Commune » et « Lotissement », dressés par Mme Valérie MOUSSIÈRE, Receveur Municipal.

### **2) AFFECTATION DU RESULTAT 2010**

Après avoir constaté les résultats des Comptes Administratifs 2010 du Budget principal de la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter les résultats comme suit :

#### **Budget Principal « Commune »**

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 s'élevant à 284 496.93 €, le Conseil Municipal décide de l'affectation suivante :

- c/ 1068 Investissement	:	5 862.41 €
- c/ 002 Report en Fonctionnement	:	278 634.52 €

#### **Budget annexe « Lotissement »**

Résultat d'exploitation 2010 : 0 €  
Affectation :

- c/ 002 Report en Fonctionnement : Néant

### **3) TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2011**

Monsieur le Maire propose de maintenir pour 2011 les valeurs des taux des impôts locaux 2010, à savoir :

	2010	2011
Taxe d'Habitation :	11.21 %	11.21 %
Taxe foncière sur les propriétés Bâties :	14.12 %	14.12 %
Taxe Foncière sur les propriétés non Bâties :	35.57 %	35.57 %
Cotisation Foncières des Entreprises :	11.43 %	11.43 %

Le produit fiscal attendu s'élève en 2011 à 422 000 € (contre 421 769 = 279 614 € + 142 155 compensation Taxe Professionnelle en 2010). Les compensations d'exonérations s'élevaient 24 135 € en 2010.

### **4) BUDGET PRIMITIF 2011 – Commune - En Fonctionnement**

Les Dépenses et les Recettes s'équilibrent à **1 240 054.00 €**.

Il est proposé de porter l'ouverture de crédit « **fournitures scolaires** » de l'Ecole Publique à **35 € par élève**.

Pour les subventions municipales aux différentes Sociétés et Associations il est proposé au Conseil, le maintien des subventions au même taux que 2010. Le Lycée bel-air demande une subvention pour onze élèves domiciliés à Saint-Forgeux, monsieur le Maire demande au Conseil de voter pour accorder ou non cette subvention : 6 abstentions, 1 contre et 8 pour. Au vu du résultat du vote il est accordé une subvention de 34 € par élève. L'association du Centre de soins pour oiseaux de Saint-Forgeux demande une subvention, Monsieur le Maire met au vote cette demande à l'unanimité des membres présents il est accordé une subvention de 150 €. En ce qui concerne la demande de subvention de : l'OGEC de Pontcharra sur Turdine et le club de Handball de Tarare et après le vote à l'unanimité le conseil municipal n'accorde aucune subvention à ces associations.

#### **En Investissement**

Les Dépenses et les Recettes s'équilibrent à **1 003 090.00 €** y compris les restes à réaliser qui s'élèvent en recettes à 149 433.00 € et en dépenses à 105 945.00 €.

### **5) Fiscalisation des contributions SYDER pour l'année 2011.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Comité du Syndicat Départemental d'Energie du Rhône (SYDER) a décidé de fiscaliser les contributions des communes sauf avis contraire de leur part. Ayant eu connaissance du montant réel des contributions dûs au SYDER.

La part aux charges du syndicat pour la commune de ST.FORGEUX s'élève pour l'année 2011 à 73 310.84 € et comprend :

les charges prévisionnelles d'éclairage public 2011 (maintenance, exploitation et consommation)  
pour un montant de **39 180.78 €**  
la régularisation des dépenses Eclairage Public 2009

pour un montant de 259.83 €  
39 440.61 €

Les charges résiduelles pour travaux pour un montant de 30 327.11 €  
Contribution d'administration 3 543.12 €  
33 870.23 €

**Soit au total** 73 310.84 €

Pour l'année 2011 il est proposé au conseil :

- d'inscrire au budget primitif la somme de 39 440.61 €  
- de fiscaliser la part restant, soit 33 870.23 €  
**Soit au total** 73 310.84 €

#### **6) Enquête publique au titre du code de l'environnement déposé par SYRIBT**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'enquête publique déposée par le Syndicat de Rivière Brévenne Turdine, auprès du guichet unique de la police de l'eau en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt général des travaux d'entretien et de restauration dans le cadre du plan de gestion de la Brévenne et de la Turdine et de leurs affluents, et aménagements de seuils pour la franchissabilité piscicole.

D'être autorisé au titre de la police de l'eau à réaliser ces travaux.

Le dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau intègre le dossier d'intérêt général.

Cette enquête publique sera ouverte pendant une durée de quinze jours consécutifs du 14 au 28 février 2011. Le dossier pourra être consulté dans les Mairies aux jours et heures ouvrables d'ouverture au public : Tarare, l'Arbresle, Brussieu, Pontcharra sur Turdine, Sainte Foy l'Argentière et Sain Bel.

Par courrier en date du 20 janvier 2011, la Direction Départementale des Territoires du Rhône sollicite le Conseil Municipal pour exprimer son avis sur le projet dès l'ouverture de l'enquête publique conformément au titre des articles R 214-1 et suivants du code de l'environnement, Livre II – Titre 1<sup>er</sup>, relatifs aux procédures d'autorisation et de déclaration prévue au titre des articles L214-1 à 6 du même code, et R214-88 à R 214-104 relatifs à la procédure de la déclaration d'intérêt général.

#### **7) CONTRAT PLURIANNUEL 2011-2013 AVEC LE CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet de Contrat Triennal 2011-2013 de St-Forgeux qui a été porté à la connaissance de la Commission Permanente du Conseil Général le 11 février 2011.

Il précise que l'enveloppe globale de subvention retenue s'élève à 240 233 €, pour un montant total de travaux de 533 850 € correspondant aux propositions suivantes :

#### **CANEVAS DE CONTRAT 2011-2012-2013**

Priorité du Département	N°	Intitulé de l'opération	Montant Dépenses Subvention- nable	TAUX D'AIDE	Montant total maximum de subvention	Plafond Maximum de subvention		
						2011	2012	2013
Restructuration cœur du village	1	Aménagement quartier de l'Eglise	309 850	45.00%	139 433	80 001	59 432	
Restructuration cœur du village	2	Aménagement Abords salle d'Animation	124 000	45.00%	55 800		20 000	35 800
Accessibilité	3	Ensemble des bâtiments communaux	100 000	45.00%	45 000			45 000
		<b>TOTAL</b>	<b>533 850</b>		<b>240 233</b>	80 001	79 432	80 800

Afin que celui-ci puisse être finalisé, il convient d'approuver ce projet de contrat pluriannuel 2011-2013, d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce contrat pluriannuel et demander la subvention afférente à l'année 2011.

#### **Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011.**

Monsieur le Maire expose au conseil la possibilité de solliciter une dotation auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011. Il est donc proposé de présenter le projet concernant la mise en accessibilité des bâtiments communaux rentrant dans le cadre de la loi, pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le coût estimatif du projet effectué par le « Cabinet ESPRI » est de 138 480 €. Les travaux retenus concernent les bâtiments MAIRIE+ECOLE et ils sont estimés à 93 193 € HT.

#### **Cession de terrain à Monsieur et Madame FAURE Sébastien**

- vente de la parcelle AB 665 – située Quartier de l'Eglise.

Monsieur le Maire rappelle lors d'un précédent conseil la proposition de mise en vente de la parcelle AB665, une offre a été faite en date du 24 octobre 2010 par Monsieur et Madame FAURE Sébastien pour un montant de 1 000 €.

Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par l'acquéreur.

#### **8) INFORMATIONS DIVERSES**

Visite du cardinal BARBARIN : MARDI 22 MARS 2011 - 10h15 – 11h15 : - Découverte d'une autre partie de la paroisse et point de vue sur l'autoroute. A proximité du viaduc et du tunnel de Chalosset ,rencontre avec des responsables ASF pour une présentation succincte du chantier. Déplacement vers St Forgeux par la chapelle de Gréville pour découvrir un autre secteur de la paroisse, nous remettons au Cardinal la médaille de la commune, à la chapelle, présentation des clochers de St Forgeux, St Romain de Popey et d'Ancy et des membres de leurs ERP -11h15 – 13h30 : Rencontre avec le monde agricole et le monde viticole, avec des membres du CMR .Repas en commun pris sur place (Salle du Tram de St Forgeux).

Le conseil Général nous a fait parvenir un courrier concernant la dotation relative au produit des amendes de Police,. La demande de subvention devra concerner la circulation routière : étude et mise en oeuvre de plans de circulation, création de parking, installation de signaux lumineux et de signalisation horizontale, aménagement de carrefour, travaux de sécurité routière.

#### **TOUR DE TABLE**

Monsieur Gilles DUBESSY : nous informe des travaux en cours :

- Les travaux d'assainissement au lieu dit des Tuilières sont presque terminés, réunion d'information du 15 février 2011 en Mairie pour les administrés concernés par ces travaux n'a pas posé de problèmes majeures. Le syndicat d'assainissement doit demander une servitude de passage, pour les terrains situés au bord de la rivière.
- Le club de tennis nous demande de réaliser un aménagement vers les cours, ils ont remis un devis et un plan pour ses travaux.
- La viabilisation des terrains derrières le local voirie vont débiter en avril. Nous allons passer une annonce à la presse pour la vente des terrains.
- Les travaux concernant la place de l'église vont reprendre.
- Nous avons demandé un devis à Daniel BLANC pour refaire le bureau de Monsieur le Maire.
- J'ai demandé à Monsieur MERLE Georges un devis pour brancher le puits de la Mairie au robinet extérieur.
- Calad'étude nous a fait parvenir un plan concernant l'aménagement autour de la salle d'animation celui-ci ne convient pas, il ne nous propose pas assez de place de stationnement.
- L'arrêté concernant le stationnement place de la Mairie jour du marché a été refait.

Acquisition de matériel, il faudrait acheter 300 chaises pour la salle polyvalente et des estrades. Les devis seront demandés auprès de différentes entreprises. La plaquette pour les randonnés pédestres à Saint-Forgeux est pratiquement terminée.

Madame Chantal DUJARDIN-REY : nous avons reçus différentes demandes de permis de construire et de demandes préalables., les registres sont consultables au service urbanisme de la Mairie. Une réunion a eu lieu à la CCPT sur le PLH un compte rendu de l'étude est déposé au secrétariat.

Madame Christelle PASSINGE : Présentation de la réunion à la CCPT ; aide aux travaux pour maintenir les commerces dans les communes rurales. Une réunion pour le Centre Communal d'Action Sociale est prévue le lundi 21 Mars 2011 à 19 H 45 pour le vote du budget.. Une réunion de la commission communication pour le trait d'union aura lieu prochainement.

Monsieur Daniel CHAUD : Lors de la réunion pour la voirie communautaire nous avons établi le programme des travaux, la route de Ronzière a été retenu pour un montant de 60 000 € de travaux. Les travaux de voirie par la commune seront fixés lors de la réunion de la commission. Le rapport du Centre de Gestion du Rhône concernant l'hygiène et la sécurité nous informe des différentes actions à mener. La Commune de Saint-Romain de Popey propose l'achat en commun d'une balayeuse pour les trottoirs, il apparaît que nos trottoirs ne sont pas assez larges, nous ne donnons pas suite à leur proposition. L'acquisition d'un échafaudage sur roue devient indispensable, à prévoir dans le budget investissement. Date de distribution des sacs poubelles le vendredi 20 mai 2011 de 13 h 00 à 19 h 00. Réunion avec le syndicat des eaux concernant l'état des réseaux d'eaux ainsi que les préconisations à effectuer sur le réseau. Monsieur DUPERRAY ancien Maire d'affoux demande à la commune le déclassement du chemin au lieu dit le « Martin ». En ce qui concerne le temps partiel thérapeutique de Bernard GIRERD pouvons-nous aller plus loin que juin 2011. Monsieur le Maire intervient la réglementation ne le permet pas cela fera un an que le temps partiel thérapeutique est en mis place nous ne pouvons aller au-delà. La présentation du rapport d'activité 2010 de la Communauté de Commune du Pays de Tarare se déroulera aux Sauvages le 25 Mai 2011.

Monsieur Gilbert NOVÉ : l'exposition de février sur les Mandalas de Fabrice VACHEROT, a remporté un vif succès. L'association orchidée organise un concert avec les chanteurs de l'intervalle Choral de Tarare le 26 mars 2011 à l'église de Saint-Forgeux en soirée. Réunion le 17 mars 2011 à 14 h 00 à la Mairie de Saint-Forgeux avec les communes environnantes, intéressées par les spectacles pour évaluer les envies et besoins de chacun. Le prochain spectacle le thème est la musique le samedi 14 mai 2011 à Saint-Forgeux. Nous rencontrons des problèmes avec les mini-pc de l'école. Site Web 700 visiteurs depuis la mise en ligne de notre site, les mises à jour se font par le service administratif et par Madame Elisabeth LACROIX. Réunion avec la commission tourisme de la CCPT afin de démontrer le potentiel sur le canton pour le tourisme un groupe de travail est mis en place. L'office du tourisme de tarare propose de visiter la commune de Saint-Forgeux le 23 juin 2011, il nous demande de renouveler le partenariat pour l'exposition photos en septembre. L'inventaire sur le patrimoine avec le Conseil Général est en cours. Les différents comptes rendus sont au secrétariat. Une réunion est prévue par le CRDC le 14 mars 2011 à Limas.

Monsieur Gilles DURDILLY : demande qu'une étude soit faite pour agrandir la salle polyvalente afin de créer une scène. Les fenêtres et volets de cette salle sont-ils réparés ?

Monsieur Jean-Luc DUPUIS : le ramassage des plastiques agricoles sont-ils prévu le 3<sup>ème</sup> mardi d'avril ?

Monsieur le Maire reprend la parole il ne me semble pas qu'il y ait de changement de date nous aurons les informations par CCPT sans tarder.

Monsieur Dominique DEVOS : nous avons procédé au marquage au sol sur les places de stationnement « Quartier neuf », la peinture de la cantine a été refaite, pose d'un grillage supplémentaire pour la cage de football dans la cour de la cantine. La voiture en stationnement permanent sur le parking rue du moulin est toujours là. Que fait la gendarmerie ? La micro-crèche affiche complète, Mme LHOUMEAU demande deux clés supplémentaires. Le panneau « des petits Saint-Forgeois » sera installé prochainement au-dessus de la porte d'entrée.

Monsieur Ludovic MAGAT : Assemblée générale de la pêche 60 personnes présentes l'ouverture de la pêche est le 12 mars. Beaucoup de participants pour le nettoyage de la rivière.

Monsieur le Maire informe le Conseil de plusieurs demande pour des manifestations à venir :

CATM souhaite obtenir la salle pour le congrès cantonal en mars 2012. Monsieur GELAY président de l'association des chevaux de trait « Percherons » demande si la manifestation du concours annuel 2011 pouvait avoir lieu à saint Forgeux le 10 ou 11 septembre 2011. Afin d'organiser au mieux cette manifestation il convient de recevoir les organisateurs prochainement.

Monsieur Gilles DUBESSY reprend la parole est présente la demande du SYRIBT de l'engagement de la commune à continuer le dossier d'étude sur les eaux de ruissellements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30

-----